

Le Port, le 29 avril 2022

Errance animale : le TCO organise une opération exceptionnelle en lien avec l'ensemble des intercommunalités et les forces de l'ordre pour la sécurité de tous

Une réunion partenariale s'est tenue au TCO cet après midi pour discuter des mesures urgentes à prendre.

Cette nuit, tous les acteurs concernés par le problème de l'errance animale (EPCI, mairies, agents de capture, police municipale et gendarmerie, ...) se donnent la main pour mener une action d'envergure en vue de capturer des chiens errants et divagants.

Suite au drame d'hier, le président du TCO a sollicité l'appui des autres intercommunalités pour l'aider à sécuriser les lieux. « *Je remercie les présidents des intercommunalités pour cette solidarité. Ce drame peut arriver n'importe où sur l'île...* », a-t-il souligné.

La priorité est de sécuriser et d'assurer la salubrité des espaces publics. Il en va de la sécurité de tous. C'est un problème public important : plus de 70 000 chiens errants ont été dénombrés à La Réunion.

17 techniciens de capture mutualisés de la SEMRRE (intervenant pour le compte de la Cinor, de la Civis et de la Casud), de CYCLEA pour le TCO et des forces de l'ordre (Gendarmerie, Police municipale) **seront déployés ce soir sur le terrain, sur trois secteurs prioritaires des hauts de St Paul : Tan Rouge, Bel Air-Bois de Nèfles – Ruisseau, et la Saline les hauts.**

« Nous demandons aux propriétaires de garder leurs chiens chez eux afin qu'ils ne soient pas capturés », a demandé le président du TCO.

Les équipes de capteurs se faisant régulièrement agressées lors de leurs interventions, elles seront accompagnées des forces de l'ordre.

Cela fait plusieurs années que toute l'île est confrontée à ce véritable fléau qu'est l'errance et la divagation des chiens (et chats). Malgré des campagnes d'information, de sensibilisation, d'accès à la stérilisation gratuite de leur animal domestique pour les plus démunis, certains continuent à se comporter de façon irresponsable en laissant leurs animaux se promener sans surveillance dans les rues, mettant en danger les populations, les usagers et les élevages.

Les pouvoirs publics ne peuvent régler à eux seuls ce fléau. Tout le monde doit y mettre du sien.

Au TCO, des actions de communication pour sensibiliser les usagers aux règles relatives à la détention des animaux, à l'obligation de les identifier, à la possibilité de les faire stériliser sont

régulièrement menées. Cela se fait en porte à porte, lors des évènements, dans les établissements scolaires,

Une collaboration s'est installée avec les associations de protection animale pour des actions d'adoption des animaux de la fourrière et des interventions en milieu scolaire, mais aussi avec les polices municipales pour la prévention et la capture d'animaux. Un travail est également effectué sur de nouvelles possibilités d'intervention de la fourrière pour optimiser les captures et s'adapter aux besoins du territoire : capture de nuit, intervention renforcée sur des secteurs à enjeux, numéro d'astreinte directe pour les forces de l'ordre ...

Avec le concours financier de l'Etat, la campagne de stérilisation des animaux domestiques mâles et femelles se poursuit. Chaque année, c'est un budget de plus de 1,6 M€ qui est consacré à la lutte contre l'errance animale, au TCO.

Sylvie Cendre, sous-préfète de Saint-Paul insiste sur la responsabilité des propriétaires.

Depuis 2017, avec le Plan « errance animale », de nombreuses campagnes de communication ont été effectuées sans amélioration réelle constatée, sur le terrain.

« Les propriétaires doivent prendre en considération leur rôle et ne pas laisser divaguer leurs chiens. Nous allons passer à la vitesse supérieure qui est celle de la verbalisation et de la sanction. Nous devons agir et arrêter d'être tolérants », a-t-elle prévenu.

Le président du TCO attristé par ce drame, présente ses sincères condoléances aux proches de la victime

« Je tiens avant tout à vous faire part de mon émoi, ma tristesse et ma colère face à ce drame qui aurait pu être évité si les propriétaires de ces chiens avaient pris leurs responsabilités ! Si chacun assumait son rôle de propriétaire correctement, en gardant son animal à son domicile, en le stérilisant pour éviter les portées non désirées et non maîtrisées, les habitants seraient en sécurité ! », s'est exclamé Emmanuel Séraphin, président du TCO et maire de Saint-Paul.

Concernant le drame, le Colonel Odon de la Gendarmerie a indiqué que pour l'heure, les investigations sont toujours en cours afin de déterminer les circonstances exactes du décès de la victime.

La nécessité d'approfondir le travail engagé afin d'aboutir à une stratégie et un plan d'actions partagé

Telle est la volonté exprimée par tous les acteurs qui ont convenu de se réunir prochainement à cet effet afin d'amplifier le plan de lutte contre l'errance animale qui selon le Groupement des Vétérinaires s'aggrave.

La lutte contre l'errance animale dans l'Ouest en chiffres (2021)

- 1 505 animaux capturés dont 1 100 chiens /chiennes et 405 chats /chattes
- 2541 cadavres d'animaux ramassés sur la voie publique
- 2 377 animaux stérilisés dont 1041 chiens(nes) et 1 336 chats /chattes
- La fourrière animale intercommunale peut accueillir 41 chiens et 14 chats

Pour toute urgence, un seul numéro : 0800 605 605